

CERTIFICAT
PEBCertificat de Performance Énergétique (PEB)
Bâtiment résidentiel existantNuméro : 20160428026170
Établi le : 28/04/2016
Validité minimale : 28/04/2016RELATIONS SPRL
SEHNAP/CH

Rue : Allée Henri Pousseur n° : 32 boîte : 02

CP : 1410 Localité : Waterloo

Certifié comme : Appartement

Date de construction : 2015

11 II 02



Performance énergétique

La consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de 13 285 kWh/an

Surface de plancher chauffé : 96 m²Consommation spécifique d'énergie primaire : 138 kWh/m².anExigences PEB
Réglementation 2010Performance moyenne
du parc immobilier
wallon en 2010

Certificateur agréé n° CERTIF-P2-01961

Nom / Prénom : VANDERSTRAETEN Stéphanie

Adresse : Chaussée d'Alsemberg
n° : 203CP : 1420 Localité : Braine-l'Alleud
Pays : Belgique

Indicateurs spécifiques

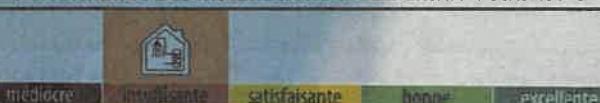
Besoins en chaleur du logement



Performance des installations de chauffage



Performance des installations d'eau chaude sanitaire



Système de ventilation



Utilisation d'énergies renouvelables



Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatif à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole 23-oct.-2014. Version du logiciel de calcul 2.2.2.

Date : 28/04/2016

Signature :

Le certificat PEB fournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données recueillies lors de la visite du bâtiment.

Ce document est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de ses indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaire) devront y être mentionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui mentionnera cette formalité.

Pour plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie.wallonie.be

Re...
Nocam
obtenir
de l'ann...
Donné
s de bas...
rales (3...
9), etc. 4